



PRÉFET DE L'AIN

Direction départementale des territoires

Service Agriculture et Forêt

Bourg en Bresse, le 16 octobre 2018

## ATTESTATION PREFECTORALE D'UN AVIS TACITE

Le 24 janvier 2018 a été reçu au secrétariat de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de l'Ain, la demande d'avis présentée par la commune de Jasseron, représentée par Monsieur le Maire, concernant le projet de création d'une Zone Agricole Protégée sur les zones agricoles de son territoire communal.

Conformément à l'article L. 112-2 du code rural et de la pêche maritime, en l'absence de prononcé d'un avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture de l'Ain, dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'avis sollicité par la commune de Jasseron a été tacitement favorable le 24 mars 2018.

Pour le Préfet,

Le directeur départemental des territoires

Gérard PERRIN